[Text]

Mr. Vandezande: They need good child care, but they can easily afford it. Our concern as an organization has consistently been that the people without the adequate means to provide the necessary care for their children should be given preferential treatment, should be done justice to. We think it is very discriminatory that current federal and provincial budget policies discriminate against the poor also when it comes to child care.

Ms Mitchell: I do not want to take too much of my time, but I cannot help but respond that we have been hearing from presenters that in fact in this one area it is the reverse. The Canada Assistance Plan covers the subsidies for the poor, tax deductions cover the rich to some degree, and it is the vast number of people in between who cannot afford child care, which for two children could be \$10,000 a year.

Mr. Vandezande: Correct. The poor for us are probably people who would not be considered poor by others, so one would have to discuss which poverty levels one accepts. We adopt the poverty levels as established by the Canadian Council for Social Development. In the government, poverty levels are 44% below that. It depends what poverty line one accepts. Hence our insistence that everyone in Canada be brought up to those poverty levels, that they have a guaranteed income that would enable them to do much more than they are currently able to do. That guaranteed annual income proposal, in our view, should have priority, because that is the real problem facing Canada. And of course the housing crisis as well in certain areas causes no end of grief for many people.

Maybe Rick wants to add something.

Mr. Randall: The only thing I would like to add are two specific examples. I do not like to say these are friends and therefore speak in a self-interest point of view, but I think they illustrate the point we are making. I have two friends where in that family situation their value framework towards bringing up children was one where they decided that the man would stay home with the child for a couple of years and leave the work force. So if you were to tax families like that and then give direct funding to day care centres, to me that would be biased against their decision to provide child care in their way. That was just to highlight what we think structurally is fair in terms of how parents make that primary decision about bringing up their children.

The Acting Chairman (Mr. Nicholson): Thank you very much for your presentation. That concludes our questions.

I would like to call forward the Canadian Psychiatric Association, please. Good evening, and welcome. I wonder if you would perhaps introduce yourselves first for us, and then please proceed.

[Translation]

M. Vandezande: Ils en ont effectivement besoin mais ils peuvent facilement se le payer. Notre organisation s'est toujours attachée à obtenir un traitement préférentiel pour les personnes qui n'ont pas les moyens d'accorder à leurs enfants des soins suffisants. Ce n'est que simple justice. Nous pensons que les actuelles politiques budgétaires des gouvernement fédéral et provinciaux comportent une discrimination à l'encontre des pauvres, même en matière de garde d'enfants.

Mme Mitchell: Je ne veux pas utiliser une trop grande part du temps qui m'est accordé, mais les intervenants nous disent plutôt que dans ce domaine c'est justement l'inverse qui est vrai. Le Régime d'assistance publique du Canada prévoit des subventions aux pauvres, les déductions fiscales sont surtout utilisées par les riches, et c'est en fait les gens qui sont ni riches ni pauvres, et qui sont dans la majorité, qui ne peuvent pas se payer les garderies car, pour deux enfants, les frais peuvent s'élever à 10,000\$ par an.

M. Vandezande: C'est exact. Pour nous, les pauvres sont des personnes qui, pour beaucoup d'autres, ne seraient pas considérés comme pauvres. Il faudrait donc décider ce qu'on entend par pauvreté. Nous avons adopté en matière de pauvreté la définition adoptée par le Conseil canadien de développement social. Pour le gouvernement, le seuil de la pauvreté se situe à un niveau qui est inférieur de 44 p. 100 à celui que nous avons retenu. Cela dépend de ce que vous entendez par pauvreté. C'est pourquoi nous insistons pour que chacun, au Canada, soit amené au-delà du seuil de la pauvreté, pour qu'on leur accorde un revenu garanti leur permettant de faire beaucoup plus qu'ils ne peuvent faire actuellement. Ce projet de revenu annuel garanti devrait, à notre avis, être considéré comme prioritaire car c'est là où se situe, au Canada, le vrai problème. Ajoutons, bien sûr, que la crise du logement dans certaines régions cause des problèmes énormes pour beaucoup de gens.

Peut-être que Rick aimerait ajouter quelque chose à cela.

M. Randall: J'aimerais simplement ajouter deux exemples précis. Je n'aime pas dire qu'il s'agit d'amis car mon point de vue pourrait paraître intéressé, mais je pense que cela va permettre d'illustrer notre argument. J'ai deux amis, donc, qui ont décidé, lorsqu'il s'agissait d'élever leurs enfants, que le mari resterait à la maison avec l'enfant pendant quelques années et quitterait donc son emploi. Si vous obligez de telles familles à payer des impôts pour vous permettre de subventionner ensuite directement les garderies, vous faites preuve de partialité en adoptant des mesures défavorables aux personnes qui ont choisi d'élever leurs enfants de cette manière. Cela est simplement pour illustrer ce qui nous paraît juste vis-à-vis des parents qui ont pris cette décision quant à la manière d'élever leurs enfants.

Le président suppléant (M. Nicholson): Je vous remercie beaucoup pour votre exposé. C'était notre dernière question.

Je fais maintenant appel à l'Association canadienne de psychiatrie. Bonsoir et bienvenue. Pourriez-vous, s'il vous plaît, vous présenter, pour commencer.